



RENTÉE SCOLAIRE 2016 / 2017

MON GUIDE

pour la rentrée

élémentaire

école

maternelle

classe

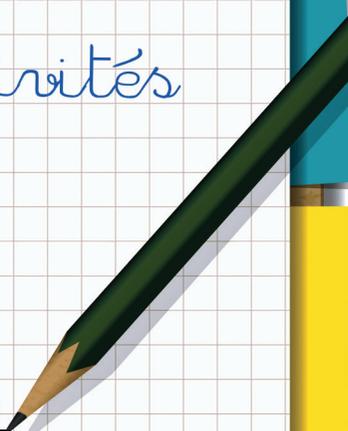
semaine

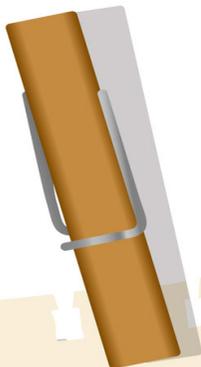
périscolaire

activités



VILLE DE LAVAL





Sommaire

- P. 3 Édito
- P. 4-5 Actualités de la rentrée
- P. 6-7 Une journée type à l'école
- P. 8 Les temps périscolaires
- P. 9 Focus sur le midi
- P. 10-11 Focus sur le soir
- P. 12 Le compte famille
- P. 13 Ma carte famille **NOUVEAU**
- P. 14-17 Les contacts utiles dans les écoles
- P. 18 Calendrier de l'année 2016/2017
- P. 19 Coupon de prévisions
des présences/absences (Repas)

Édito

La Ville de Laval s'est engagée, en février 2016, dans le cadre d'un Projet Éducatif Local (PEL). Ce projet fixe la stratégie d'ensemble de la ville autour de 4 axes principaux :

- famille et parentalité,
- petite enfance,
- enfance,
- jeunesses.

Dans le domaine de l'enfance, cette année encore, la Ville conforte son action dans les écoles, à travers plusieurs volets :

- projets sportifs et culturels menés sur le temps scolaire dans les écoles élémentaires (plus d'une centaine de parcours menés l'an dernier) ;
- déploiement des équipements numériques dans les écoles ;
- travaux de rénovation renforcés ;
- renforcement des dispositifs d'accompagnement des élèves suivant leurs besoins sur le temps périscolaire...

De nouveaux projets voient le jour, comme dans les écoles maternelles Kergomard, Perrault ou au Petit Prince (voir p.5).

Vous trouverez dans ce livret les informations essentielles pour la rentrée. Les agents municipaux sont également à votre service pour répondre à vos interrogations.

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire 2016-2017 !

François Zocchetto
Maire de Laval



Marie-Cécile Clavreul
Adjointe au maire
en charge de l'enfance et de l'éducation



Actualités de la rentrée

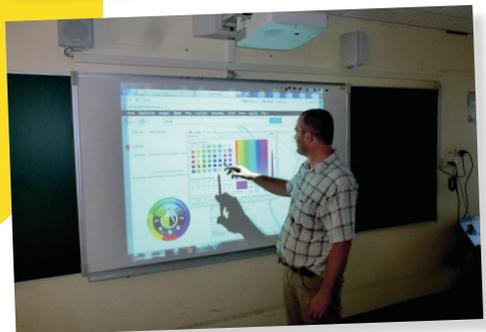
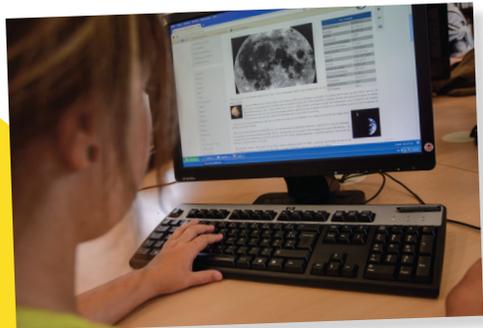
LES PROJETS SUR TEMPS SCOLAIRE DANS TOUTES LES ÉCOLES :

>> Près de 150 projets culturels et sportifs ont été menés dans les écoles, avec des interventions de professionnels de la ville aux côtés des enseignants. Après un premier bilan très positif pour l'année 2015/2016, ces projets vont être relancés à la rentrée dans toutes les écoles élémentaires, publiques et privées.

LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE :

le plan d'équipement se poursuit !

Cette année encore, chaque école dispose d'une enveloppe permettant de s'équiper en matériel : tablettes, ordinateurs... ou vidéoprojecteurs interactifs, l'équipement le plus demandé. Au total, comme en 2015, 100 000 € seront investis dans ce cadre.



LE PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES :

La ville poursuit son action en matière de travaux et d'investissements dans les écoles. Des visites ont été menées dans chaque école avant l'été pour faire le point et programmer les travaux à venir. Cet été, de nombreuses écoles ont fait l'objet de diverses interventions : peinture, toitures, espace de restauration, réfections de salles de classes... Les écoles d'Hilard et de la Senelle font aussi l'objet d'une réflexion d'ensemble. Une étude d'aménagement des sites est engagée.



KERGOMARD, PERRAULT ET LE PETIT PRINCE :

Des nouveautés en maternelle !

A **Kergomard**, l'école maternelle va tester une nouvelle formule avec des horaires différents : le temps du midi sera allongé et le temps d'enseignement finira à 16h30 et non plus 15h30.

A **Perrault**, c'est une classe spécifique qui s'ouvre : elle est réservée aux enfants de moins de 3 ans, dont les familles sont les plus éloignées de l'école.

Au **Petit Prince**, la Ville, l'Education Nationale et l'ADAPEI* se sont associées pour ouvrir une classe dédiée aux enfants autistes.

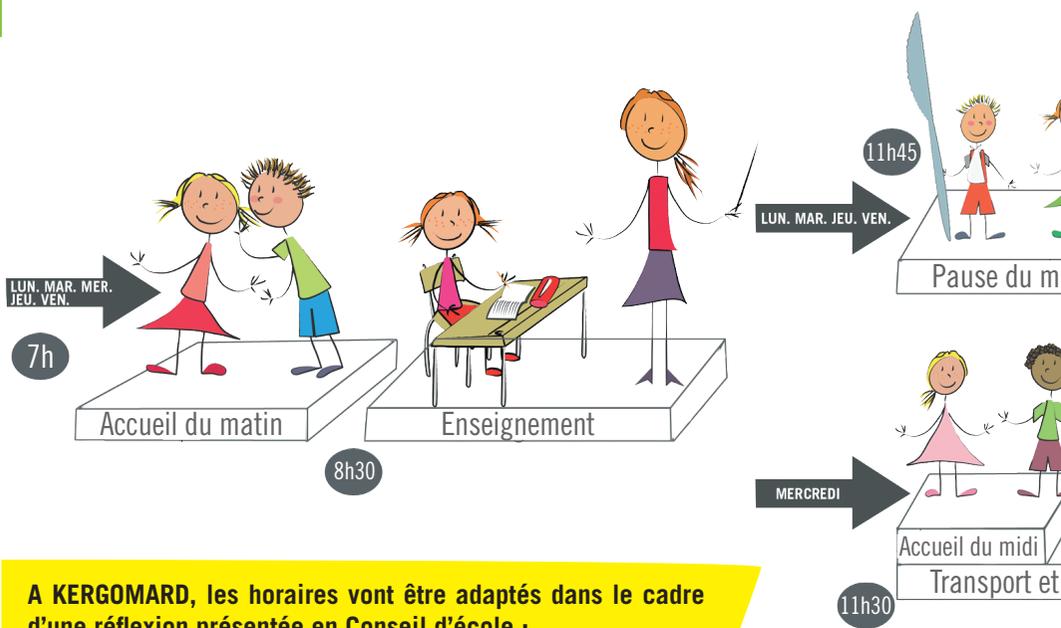


Autant de nouveautés qui confirment l'engagement de la Ville en faveur des tout petits.

** L'Adapei 53 est une association familiale, gestionnaire d'établissements et services pour enfants, adolescents et adultes confrontés à des déficits intellectuels, intervenant sur le centre et le sud du département de la Mayenne (53).*

Une journée

Pour cette rentrée 2016, les horaires des temps d'enseignement¹ et des temps
Les enfants conservent 24 heures d'enseignement, et vont à l'école le mercredi



A KERGOMARD, les horaires vont être adaptés dans le cadre d'une réflexion présentée en Conseil d'école :

8h30 - 11h45 : Enseignement

11h45 - 14h30 : Pause méridienne et temps périscolaire

14h30 - 16h30 : Enseignement

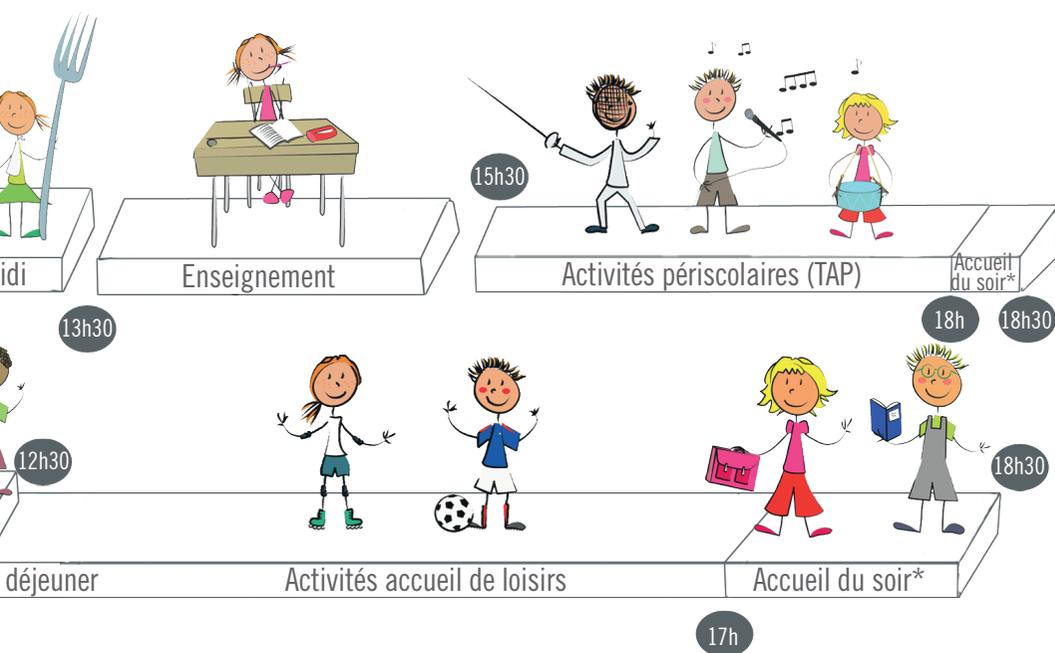
16h30 - 18h : Activités accueil de loisirs

18h00 - 18h30 : Accueil du soir (seulement sur dérogation)

¹ A noter : dans les écoles privées, les horaires peuvent varier. Pour en savoir plus, les familles sont invitées à se rapprocher du chef d'établissement.

type à l'école

s périscolaires ne changent pas par rapport à l'année scolaire 2015/2016.
di matin.



Les temps d'activités du soir font l'objet d'un agrément délivré par les services de l'État et la Caisse d'allocations familiales. Cet agrément fixe notamment des cahiers des charges précis, concernant le respect des normes en termes de locaux, d'encadrement, ou de compétences des agents (détention du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur pour une majorité d'animateurs et du brevet d'aptitude aux fonctions de directeur pour les référents périscolaires).

*Seulement sur dérogation

Les temps périscolaires

En dehors du temps scolaire, la ville propose un service d'accueil périscolaire qui s'inscrit dans une politique éducative globale, en complémentarité avec les acteurs éducatifs que sont les parents et les équipes enseignantes.

LE MATIN

Une possibilité d'accueil est proposée aux familles de 7h à 8h30. Il est assuré tous les jours d'école. Il est réservé aux enfants dont les deux parents travaillent.

Ce temps est un moment de transition pour l'enfant qui s'apprête à démarrer sa journée. L'accueil se veut rassurant à la fois pour l'enfant et ses parents. Une possibilité de petit-déjeuner est proposée jusqu'à 7h45. Les activités proposées sont à dominante calme.

LE MIDI

Ce temps se déroule les lundis/mardis/jeudis/vendredis de 11h45 à 13h30. Cette pause déjeuner privilégie un temps pour se restaurer mais aussi pour se détendre et partager un moment de convivialité. Les adultes veillent à accompagner les enfants vers une éducation au bien-être et à la santé. Les notions d'hygiène, d'équilibre mais aussi de plaisirs gustatifs sont privilégiés.

Les adultes s'attachent également à développer la notion de «vivre ensemble».

En cas de changement de programme ou d'absence : les parents doivent modifier leur réservation pour la cantine au minimum deux semaines à l'avance. Si cela n'est pas possible, il vous est demandé de fournir un justificatif écrit ou oral à l'équipe périscolaire de l'école.

Si votre planning régulier des inscriptions à la cantine change à la rentrée, merci de découper le formulaire de la dernière page et de le remettre à l'équipe périscolaire de l'école.

Grâce à cette démarche, engagée en 2015, le gaspillage de plus de 10 000 repas a pu être évité.

SI MON ENFANT A UNE CONTRE-INDICATION ALIMENTAIRE ?

Vous vous apprêtez à inscrire votre enfant dans un restaurant scolaire ou dans un accueil de loisirs (ALSH). Votre enfant doit suivre un régime alimentaire pour raison médicale (ex: allergies ...), il vous faut contacter :

Mme Sylvaine Dutertre - Diététicienne du service restauration collective

Contacts : 02 43 49 45 94 / sylvaine.dutertre@laval.fr

Des solutions vous sont proposées par la Ville pour un accompagnement sécurisé.

>> Focus sur le midi

LE TEMPS DU MIDI : de la qualité dans les assiettes... et autour !

Les repas servis dans les restaurants scolaires sur le temps de la pause méridienne, sont préparés par le service restauration collective à la cuisine centrale municipale (Z.I. des Touches). Toutes les préparations sont proposées dans un souci d'équilibre alimentaire, selon les recommandations de la diététicienne du service. Une attention particulière est également portée sur la qualité des produits, leur saisonnalité et sur l'approvisionnement. La cuisine privilégie, de plus, les préparations dites « maison », qui représentent 90% des plats servis.

ZOOM SUR LES ALIMENTS :

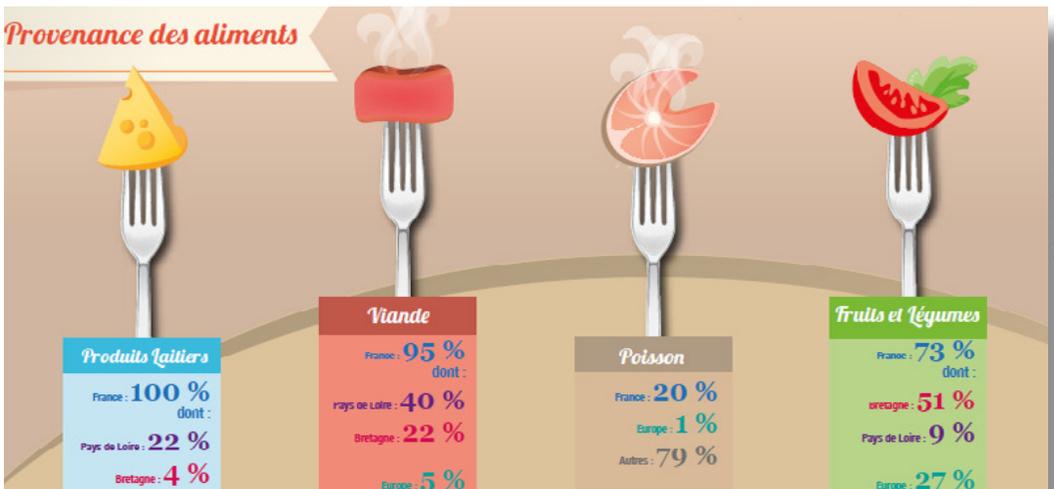
Le service de la restauration collective achète chaque année 339 tonnes de denrées alimentaires dans le cadre des marchés publics pour un budget de 1 026 985 €.

A SAVOIR

> 76 % sont des produits d'origine française dont près de 20 % sont des produits mayennais ou des Pays de la Loire (167 355 €).

Quelques exemples :

- Lait entier cru bio fermier de Changé (53) avec lequel la cuisine centrale élabore toutes ses crèmes et ses desserts lactés « maison » : 9 000 litres / an.
- Fromages locaux pour 300 kg / an : Gouda de Bazougers, Entrammes bio, Trappes de l'Abbaye de la Coudre...
- Tomates fraîches bio mayennaises à hauteur de 2 tonnes par trimestre
- Potimarrons de Soucé : 800 kg sur 4 mois (respect de la saison).
- Galettes complètes de Gorron, jus de pommes d'Andouillé...



>> Focus sur le soir

Organisés à l'issue de la journée d'école, de 15h30 à 18h (voir schéma pages 6 et 7), les « TAP » (Temps d'Activités Périscolaires) se veulent complémentaires aux acquisitions scolaires. Les activités se distinguent des contenus du temps d'enseignement. Elles permettent à chaque enfant de découvrir de nouvelles pratiques, d'acquérir de nouvelles compétences et d'affirmer son estime de soi, pour avoir toutes les chances de réussir.

L'approche est différente entre les écoles maternelles et élémentaires. Mais les notions de découverte, d'initiation et de plaisir sont les moteurs des « TAP ». En élémentaire, durant les « TAP », les enfants peuvent aussi bénéficier d'un temps de travail personnel surveillé par des animateurs.

MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE
<p>Les enfants sont invités à explorer des espaces thématiques aménagés, propices au libre choix de l'enfant.</p> <p>Les parents peuvent venir chercher leur enfant quand ils le souhaitent.</p> <p>Un goûter est fourni par la ville.</p>	<p>Diverses activités sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none">- Activité libre et travail personnel surveillé : l'enfant est en situation de travail autonome. Durant cette activité, les parents peuvent venir chercher leur enfant quand ils le souhaitent.- Pour toutes les autres activités (loisirs, sport, culture, science et culture numérique, citoyenneté et environnement, santé et nutrition...), l'enfant s'engage à participer sur un cycle entre deux périodes de vacances.



Le Compte famille

Pour inscrire son enfant aux activités périscolaires (accueil du matin, cantine et temps du midi, « TAP » le soir) mais aussi aux accueils de loisirs municipaux, la famille doit disposer d'un « **compte famille** ».

Elle doit le créer au centre administratif municipal, en apportant les documents suivants :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec filiation
- Justificatif de domicile
- Avis CAF, ou à défaut, dernier avis d'imposition

Une fois le compte créé, le service de la régie municipale vous délivre votre code d'accès et votre numéro de compte famille. Avec eux, vous pouvez ensuite accéder à votre compte en ligne, en suivant la procédure suivante :

Accéder à son compte famille en ligne

Si vous n'avez jamais utilisé monlaval.fr, il n'est pas trop tard !

En vous connectant à l'adresse suivante :

<https://monlaval.fr>



J'AI DÉJÀ CRÉÉ UN COMPTE SUR LE PORTAIL CITOYEN

Je saisis mes identifiants ([prénom.nom](#)) et mon mot de passe

Nom d'utilisateur Mot de passe Connexion

Ce site vous permet d'accéder à divers procédures en ligne :

créditer son compte famille, s'inscrire aux TAP...

Pour y parvenir, c'est simple : vous devez créer un compte sur le portail citoyen.



JE N'AI PAS DE COMPTE SUR LE PORTAIL CITOYEN

1 - Créez un compte



2 - Entrez votre numéro de compte famille et votre mot de passe

Si vous n'avez pas ces éléments, **contacter la Régie Scolaire** au 02 43 49 46 78 ou par mail : regie@laval.fr

Identifiant* Mot de passe* J'accepte les conditions générales d'utilisation du service

À l'issue de cette étape, vous recevrez un **mail de confirmation de création de compte** qu'il faudra activer en [clicquant sur le lien](#).

VOTRE COMPTE EST CRÉÉ. Vous pouvez maintenant accéder à la **téléprocédure de réservations aux activités périscolaires.**

Nom d'utilisateur Mot de passe Connexion

En cas de difficulté, vous pouvez contacter la Direction Enfance/Éducation au 02 43 49 45 10 ou par mail : enfance.education@laval.fr
Les référents des écoles sont à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche. N'hésitez pas à les solliciter.

Ma carte famille **NOUVEAU**

Un nouveau dispositif pour partager des activités avec son enfant

La ville de Laval lance un nouveau dispositif à partir du mois d'octobre 2016 :
« **MA carte famille** ».

Cette carte vous permettra de bénéficier de tarifs spéciaux ou gratuits pour aller voir des concerts, des spectacles, des sorties dans les maisons de quartier, ou encore aller à la piscine, à l'hippodrome, et bien d'autres encore....



Comment l'obtenir ?

Venir dans une maison de quartier de votre choix ou au centre administratif municipal.

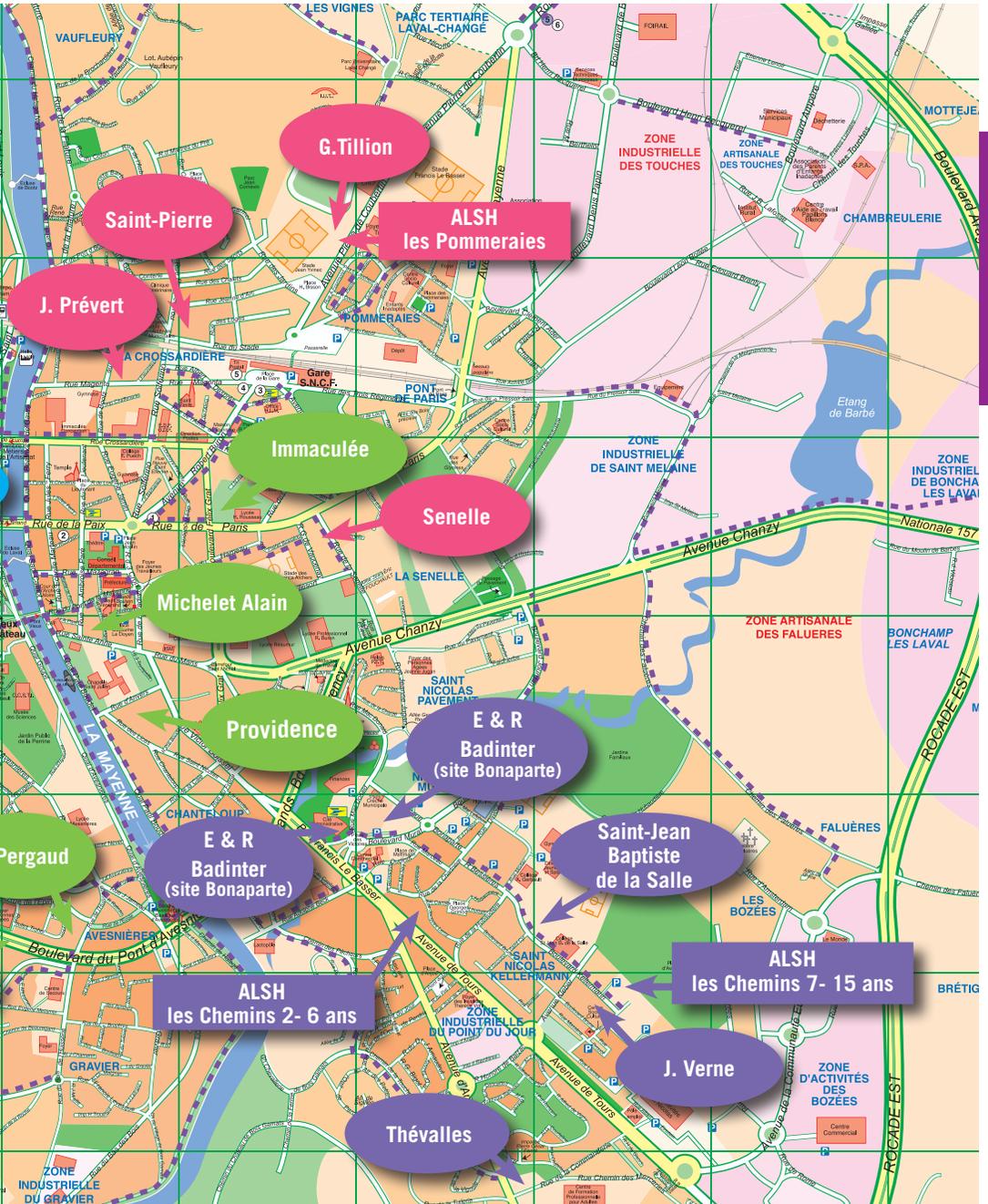
Le prix de la carte est calculé selon votre quotient familial (de 25 à 55€). Valable une année scolaire pour l'ensemble de la famille, vous pourrez accéder aux animations des pôles ados ainsi qu'aux activités sportives de proximité organisées par le service des sports de la Ville de Laval.

Le bouquet d'activités vous permettra de profiter au minimum de 30€ de réduction par personne.

Pour découvrir le panel des réductions, consultez le site :
<https://monlaval.fr>

Pour tout renseignement complémentaire : Tél. : 02 43 49 43 00

es dans les écoles



SECTEUR AVESNIÈRES :

ACCUEIL DE LOISIRS DE RATTACHEMENT «AUTOUR D'AVESNIÈRES»

33 rue de Provence
Responsable : Sigrid Boulay
02 43 02 80 00 - 06 22 24 05 46

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE LOUIS PERGAUD

19 rue de l'École
Référénts périscolaires : Véronique Géhant
06 26 90 25 48 - veronique.gehant@laval.fr
Référént périscolaire : Cindy Mira
06 26 90 02 01 - cindy.mira@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE NOTRE DAME D'AVESNIÈRES

62 boulevard du pont d'Avesnières
Référént périscolaire : Céline Manceau
06 26 90 26 10 - celine.manceau@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE IMMACULÉE CONCEPTION

9 rue des Ridelleries
Référént périscolaire : Catherine Lacroix
06 26 90 26 44 - catherine.lacroix@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE LA PROVIDENCE

40 rue du Mans
Référént périscolaire : Benoît Delahaye
06 16 25 49 07 - benoit.delahaye@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ALAIN

27 rue de l'Abbé Angot
Référént périscolaire : Peggy Verger
06 26 90 25 68 - peggy.verger@laval.fr

ÉCOLE MATERNELLE MICHELET

43 rue Ambroise Paré
Raphaël Cardoso-Neves
06 16 25 48 72
raphael.cardoso-neves@laval.fr

SECTEUR FOURCHES :

ACCUEIL DE LOISIRS DE RATTACHEMENT «PLANÈTE MÔMES»

9 place Pasteur
Responsable : Jean-Louis Planchenault
02 43 66 19 27 - 06 22 24 05 10
clfourches.laval@orange.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE CHARLES PERRAULT

17 place Pasteur
Référént périscolaire : David Letessier ou
Julie chevalier
06 26 90 24 85 – david.letessier@laval.fr
julie.chavalier@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE SAINTE-THÉRÈSE

71 rue de Bretagne
Référént périscolaire : Sophie Verger
06 26 90 25 31 – sophie.verger@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE EUGÈNE HAIRY

9 rue de Clermont

ÉCOLE MATERNELLE PAULINE KERGOMARD

62 rue de Nantes
Référént périscolaire : Marie-Claire Lacroix
06 26 90 24 93 - marie-claire.lacroix@laval.fr

SECTEUR BOURNY :

ACCUEIL DE LOISIRS DE RATTACHEMENT

8 place Augustine Fouillée
Responsable : Fabrice Dion
02 43 68 36 89 - 06 22 24 04 85
clbourny.laval@orange.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SAINT-EXUPÉRY

37 place Augustine Fouillée

ÉCOLE MATERNELLE PETIT PRINCE

17 place Augustine Fouillée
Référént périscolaire : Ludivine Parra
06 26 90 02 70 - ludivine.parra@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR HUGO

3 rue de la Providence
Référént périscolaire : Nathalie Fouqué
06 26 90 23 99 - nathalie.fouque@laval.fr

ÉCOLE MATERNELLE GÉRARD PHILIPPE

6 rue du 124^{ème} R.I.
Référént périscolaire : Anne-béatrice Lemaître
06 23 15 20 88 - anne-beatrice.lemaitre@laval.fr

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE MARCEL PAGNOL

80 rue Vincent Auriol/Place de la Commune
Référént périscolaire : Jimmy Courtin
06 26 90 31 28 - jimmy.courtin@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE SAINT-JOSEPH

32 rue du 124^{ème} R.I.

Référent périscolaire : Adrien Poirier

06 26 90 31 00 - adrien.poirier@laval.fr

SECTEUR POMMERAIES :

ACCUEIL DE LOISIRS DE RATTACHEMENT

61 avenue Pierre de Coubertin

Responsable : Claire Furon

02 43 56 32 75 - 06 22 24 04 97

clpommeraies.laval@orange.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE LA SENELLE

16 impasse de la Senelle

Référent périscolaire : Aurélie Delamotte

06 26 90 27 49 - aurelie.delamotte@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE SAINT-PIERRE

15 rue du Stade

Référent périscolaire : Dorine Toint

06 26 90 31 11 - dorine.toint@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE

JACQUES PRÉVERT

33 et 35 rue Magenta

Référent périscolaire : Damien Leclerc

06 26 90 27 90 - damien.leclerc@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE GERMAINE TILLION

61 avenue Pierre de Coubertin

Référent périscolaire : Dominique Cormier

06 26 90 29 22 - dominique.cormier@laval.fr

SECTEUR SAINT-NICOLAS :

ACCUEIL DE LOISIRS DE RATTACHEMENT «LES CHEMINS»

48 rue de la Charrière [2- 6 ans]

68 avenue Kléber [7- 15 ans]

Responsable : Aline Théry

02 43 56 17 92 - 06 22 24 05 10

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE JULES VERNE

127 et 121 boulevard Kellermann

Référents périscolaires : Matthieu Larochelle

06 26 90 28 29 - mathieu.larochelle@laval.fr

Charlène Lemonnier

06 26 90 30 66 - charlene.lemonnier@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE THÉVALLES

15 et 25 bis rue de la Commanderie

Référent périscolaire : Amandine Launat

06 26 90 29 82 - amandine.launat@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE

SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

29 boulevard Kellermann

Référent périscolaire : Arnaud Chevalier

06 26 90 30 44 - arnaud.chevalier@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ÉLISABETH ET ROBERT BADINTER

11 boulevard Murat

Référents périscolaires : Aurélie Cheherre

06 26 90 28 31 - aurelie.cheherre@laval.fr

ÉCOLE MATERNELLE ÉLISABETH ET ROBERT BADINTER

(SITE MURAT)

11 boulevard Murat

ÉCOLE MATERNELLE ÉLISABETH ET ROBERT BADINTER

(SITE BONAPARTE)

21 avenue Bonaparte

Patricia Quentin

06 26 90 28 46 - patricia.quentin@laval.fr

SECTEUR GRENOUX :

ACCUEIL DE LOISIRS DE RATTACHEMENT

99 rue Charles Toutain

Responsable : Évelyne Lemonnier-Hareau

02 43 68 31 99 - 06 22 24 04 25

clgrenoux.laval@orange.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE HILARD

14 rue Marcel Cerdan

Référent périscolaire : Virginie Bouvet-Alonso

06 23 15 20 84

virginie.bouvet-alonso@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

99 rue Charles Toutain

Référent périscolaire : Fabrice Humeau

06 26 90 26 77 - fabrice.humeau@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE SAINTE-MARIE

12 rue de la Gabelle

Référent périscolaire : Bricia Quéralt

06 26 90 30 34 - bricia.queralt@laval.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE HAUTE-FOLLIS

91 rue Haute-Follis

Référent périscolaire : Aurélie Geslin

06 26 90 27 44 - aurelie.geslin@laval.fr

Calendrier des vacances scolaires 2016/2017 (Zone B)

RENTRÉE SCOLAIRE	REPRISE DES COURS : Jeudi 1 ^{er} septembre 2016	
VACANCES DE LA TOUSSAINT	FIN DES COURS : Mercredi 19 octobre 2016 REPRISE DES COURS : jeudi 3 novembre 2016	DATE LIMITE D'INSCRIPTION AUX ACCUEILS DE LOISIRS : Vendredi 30 septembre 2016
VACANCES DE NOËL	FIN DES COURS : Vendredi 16 décembre 2016 REPRISE DES COURS : Mardi 3 janvier 2017	DATE LIMITE D'INSCRIPTION AUX ACCUEILS DE LOISIRS : Vendredi 25 novembre 2016
VACANCES D'HIVER	FIN DES COURS : Vendredi 10 février 2017 REPRISE DES COURS : Lundi 27 février 2017	DATE LIMITE D'INSCRIPTION AUX ACCUEILS DE LOISIRS : Vendredi 20 janvier 2017
VACANCES DE PRINTEMPS	FIN DES COURS : Vendredi 7 avril 2017 REPRISE DES COURS : Lundi 24 avril 2017	DATE LIMITE D'INSCRIPTION AUX ACCUEILS DE LOISIRS : Vendredi 17 mars 2017
VACANCES D'ÉTÉ	FIN DES COURS : Vendredi 7 juillet 2017	DATE LIMITE D'INSC. AUX ACCUEILS DE LOISIRS : Vendredi 12 mai 2017

LA DIRECTION ENFANCE - ÉDUCATION

KARINE FOUQUET

Directrice

02 43 49 86 58 - 06 01 17 92 52

MARIE-LINE LEMOIGNE

Responsable des personnels

(ATSEM et agents de bibliothèque)

02 43 49 45 15

Repas école

COUPON DE PRÉVISIONS DES PRÉSENCES / ABSENCES

A remettre aux agents d'animation ou aux ATSEM de l'école au plus tard deux semaines avant la date de modification d'inscription.

Je, soussigné(e), _____

en qualité de responsable légal de l'enfant : _____

Scolarisé à l'école : _____

en classe de : _____

Vous informe que : _____

Je souhaite modifier mon programme régulier d'inscriptions selon les modalités suivantes :

Mon enfant sera exceptionnellement absent le ou les jour(s) suivant(s) :

Le ___ / ___ / 20__ , Le ___ / ___ / 20__ , Le ___ / ___ / 20__

ou

Du ___ / ___ / 20__ au ___ / ___ / 20__

Mon enfant sera exceptionnellement présent le ou les jour(s) suivant(s) :

Le ___ / ___ / 20__ , Le ___ / ___ / 20__ , Le ___ / ___ / 20__

ou

Du ___ / ___ / 20__ au ___ / ___ / 20__

Date : ___ / ___ / 20__

Signature :

Bonne rentrée !



WWW.LAVAL.FR

VILLE DE LAVAL
DIRECTION ENFANCE-ÉDUCATION
CENTRE ADMINISTRATIF MUNICIPAL
PLACE DU 11 NOVEMBRE CS 71327
53013 LAVAL CEDEX
02 43 49 45 61